



VOICI THOMAS EN TRAIN
D'AGRANDIR SON SALON.



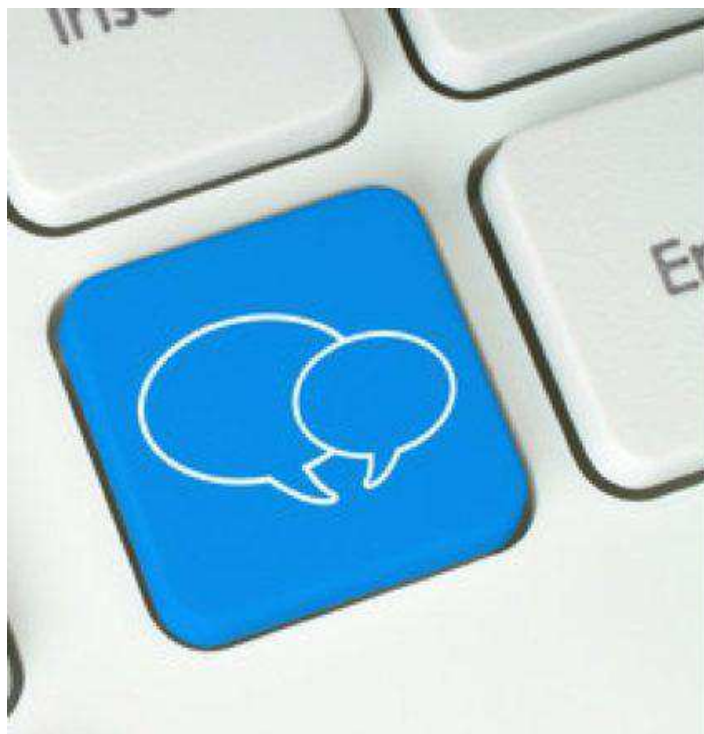
> Bretagne > **Pays Malouin**

+ Rubriques

Saint-Malo : il garantit des avis certifiés sur internet à des entreprises et des artisans

Georges Da Silva propose, via son entreprise " Plus que Pro " à Saint-Malo, des avis certifiés sur internet et dignes de crédit. De quoi convaincre la clientèle. Explications.

© Publié le 24 Oct 18 à 17:07



Les avis sur internet prennent une autre tournure en étant contrôlés par Georges Da Silva, dirigeant de la franchise « Plus que pro » à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). (©D.R.)

Il s'appelle Georges Da Silva, et il a choisi de vivre à **Rothéneuf**, près de **Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)**. Il y a environ un mois, il a rejoint la franchise « Plus que pro », créée en 2010, et dont le siège est à **Strasbourg**. Puis, il décide de s'installer en **Bretagne**, et tout particulièrement à **Saint-Malo**.

Son créneau ? Une sorte de « Tripadvisor » pour les entreprises, « avec de vrais avis ». On sait la force et le poids que peuvent avoir les avis laissés par les internautes, sur internet. La force négative, s'ils sont négatifs, et positifs, s'ils sont positifs...

Cette enseigne, « Plus que pro », remet de l'ordre dans tout cela. Il explique :

“ On démarche les entreprises, et on leur propose un site internet pour celles qui n'en ont pas. Et puis, on va récolter des avis de leurs clients. Des avis ordonnés, aussi, avec des mots-clés pertinents, en créant du référencement naturel, ce qui va forcément leur offrir une plus-value.

Des entreprises suivies de près

Comment ça se passe ? « Nous envoyons une enquête de satisfaction aux clients de ces entreprises, via cinq questions, qui nous permettront d'obtenir une note de satisfaction. Les fameuses étoiles prisées des consommateurs », résume ce conseiller dans le digital.

Puis, un coach les appelle une fois par mois afin de relancer l'entreprise et de la motiver à mettre à jour ses avis. Une contrainte, ou le prix de la transparence. De même, tout avis sera toujours daté, sachant qu'évidemment, toute entreprise ne peut prétendre à cette certification :

“ « Plus que pro » impose à ses clients d'avoir « trois ans d'ancienneté, un chiffre d'affaires d'au moins 200 000 euros, et une santé financière saine », afin que les choses aient du sens.

Les faux avis éradiqués

Et si un entrepreneur a eu une mauvaise expérience sur un chantier ? « Nous l'encourageons à nous donner les coordonnées de son client quand même. Oui, il aura peut-être une mauvaise note de la part de ce client, mais noyé dans un ensemble d'avis positifs, c'est toujours mieux que quelqu'un qui va pouvoir se déchaîner de façon irrationnelle contre lui et tout le monde trouver cela sur Google », renchérit Georges Da Silva.

À noter que lorsqu'une note est potentiellement en dessous de 7,5, elle n'apparaît pas. Le travail d'enquête et de confection du site internet nécessite deux mois, le temps de récolter les avis. Par ailleurs, un avis est soumis à 350 points de contrôle, dont « des factures », ou des « appels mystère », aussi, il devient impossible de déposer de faux avis.

Voilà de quoi leur accorder foi ?

Contact : 06 89 84 43 15 ; georges.dasilva@plus-que-pro.fr

Marie Lamarque  Le Pays Malouin

Société

Le Pays Malouin

Bretagne

Saint-Malo



VOICI THOMAS EN TRAIN
D'AGRANDIR SON SALON.

HOMLY YOU

Newsletter

Recevez chaque jour 10 infos proches de vous